



Rapport annuel 2014

Conseil de quartier
de Loretteville

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !





RAPPORT ANNUEL 2014

Mon quartier, j'y vis, j'y vois!

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
ACTIVITÉS	1
FINANCEMENT	3
PLAN D'ACTION	3
RECONNAISSANCE	4
ANNEXE I - États financiers	5
ANNEXE II - Plan d'action pour 2014	6

MOT DE LA PRÉSIDENTE

À titre de présidente du conseil d'administration du Conseil de quartier de Loretteville (CQL), je suis très heureuse de vous présenter le rapport annuel pour l'exercice 2014.

Ne devrait-on pas présenter ici les grands axes de notre plan d'action...Fidèles aux engagements annoncés dans son plan d'action, les membres du conseil d'administration se sont investis dans la recherche d'outils de visibilité pour dynamiser la participation citoyenne à ses instances. C'est dans cet esprit que la page *Facebook* du CQL a vu le jour sur le populaire réseau social. Cette vitrine privilégiée sur les affaires courantes du Conseil de quartier se veut moderne, évolutive et accessible pour tous les citoyens susceptibles de s'intéresser à la vie locale de leur milieu. Dans le même ordre d'idées, les membres ont tissé une relation privilégiée avec le Journal *L'Actuel* afin de donner une visibilité à sa mission et à ses actions sur toutes les plateformes susceptibles de rejoindre les résidents du quartier.

Toujours soucieux de rassembler et de consolider la vie citoyenne, les membres du CQL ont mené deux consultations publiques sur des projets de règlements de zonage au cœur des préoccupations des citoyens et citoyennes de Loretteville dont le projet de modernisation du supermarché Convivio sur la rue Louis IX. De telles séances de travail favorisent des interventions mieux fondées et plus pertinentes auprès des élu(e)s et contribuent de façon incontournable à notre mieux-être collectif.

Au cours de l'année 2014, le CQL a poursuivi, renouvelé ou amorcé des partenariats et collaborations au service de sa mission : comité sur la sécurité routière; présence aux séances du Conseil d'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, etc.

Que ce soit sous forme de lettres aux élus, de communiqués de presse ou autres leviers, le CQL a veillé aux intérêts des citoyens et citoyennes qu'il représente, notamment dans le dossier de la fermeture de l'urgence de l'Hôpital Chauveau ou dans ses représentations auprès des élus en matière de densification respectueuse du quartier.

Les réalisations de 2014 témoignent de la vitalité et de l'évolution constante du CQL. Ces actions découlent des objectifs fixés dans le plan d'action que s'est doté le CQL. L'ensemble des membres du conseil d'administration du CQL s'investit bénévolement avec dynamisme et passion.

En terminant, au nom des membres du conseil d'administration je remercie madame Nathalie Larose, secrétaire de soutien, de même que monsieur Marc Bédard, conseiller en consultation publique, pour leur apport précieux au bon fonctionnement du CQL. Nous vous sommes sincèrement reconnaissants pour votre contribution aux débats qui nous animent.

Enfin, je désire également remercier tous les membres du conseil d'administration actuels, de même que ceux qui ont quitté le Conseil en cours de mandat. Je salue leur disponibilité et leur contribution.

La Présidente



Véronique de Tonnancour

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (c.a.) du conseil de quartier de Loretteville est composé des personnes suivantes :

Mme	Véronique de Tonnancour	Présidente	Élue	Avril 2014
Mme	Véronique Meloche	Secrétaire	Élue	Avril 2013
M.	Guy Dombrowski	Trésorier	Élu	Avril 2013
Mme	Lucette Bouchard	Administratrice	Cooptée	Novembre 2014
M.	Michel Champoux	Administrateur	Élu	Avril 2014
M.	Louis-Marc Rodrigue	Vice-président	Élu	Avril 2014

Mmes Kathy Jeffrey et Nicole Lamy et M. Maxime Bérubé, élus à l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2014, ont quitté en cours de mandat.

Le *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que le c.a. est composé de 11 personnes et que le quorum est de cinq (5) :

- huit (8) élues (quatre (4) hommes, quatre (4) femmes) et
- trois (3) personnes cooptées par les membres du c.a.

La durée des mandats électifs est de deux (2) ans et alternent afin d'assurer une certaine continuité. Les personnes cooptées le sont pour un (1) an. Tous les mandats peuvent être renouvelés.

Le territoire du quartier Loretteville correspond, à quelques détails près, à celui de l'ancienne ville de Loretteville. Il fait partie du district électoral de Loretteville-Les Châtelains depuis les dernières modifications à la carte électorale. Le conseiller du district, Monsieur Raymond Dion, est membre d'office du c.a. sans droit de vote.

ACTIVITÉS

Les assemblées régulières ont habituellement lieu chaque mois, sauf en période estivale. Elles sont annoncées sur le site internet de la Ville, ainsi que les séances spéciales, le cas échéant.

Le c.a. a tenu neuf (9) séances régulières au cours de 2014 et a donné son avis sur trois (3) projets de modification au règlement sur l'urbanisme. Le conseil a annulé la séance de septembre faute de quorum et n'a pas eu quorum aussi lors de la séance du 10 octobre.

Le conseil d'arrondissement a décidé en de confier au conseil de quartier le mandat d'effectuer la consultation publique prévue dans le cheminement de l'approbation des projets de modification au règlement sur l'urbanisme (« zonage ») à compter du mois de novembre, en plus de donner son opinion à ce sujet. Cela est conforme au rôle du conseil de quartier et offre aux personnes intéressées plus de temps pour s'informer des changements proposés dans un contexte convivial et exprimer leurs appréhensions, le

cas échéant. Enfin, la démarche abrège le cheminement de l'approbation d'un projet de règlement¹

Les dossiers suivants ont retenu l'attention du conseil :

- Pétition au sujet du stationnement sur la rue Racine

Lors de la séance de février, le conseil a pris connaissance du dépôt par un groupe de marchands d'une pétition dénonçant le manque d'espaces de stationnement pour leurs clients à côté de l'ancien garage municipal puisque les véhicules de la voirie occupent régulièrement l'endroit.

L'arrondissement a résolu la situation

- Refoulement et débordement d'égout et d'un ruisseau et infiltrations d'eau du 31 mai 2013

Le conseil s'est informé du suivi des demandes des citoyens touchés par l'événement au sujet des mesures préventives projetées par la Ville.

- Stationnement sur la rue de l'Hôpital aux abords de l'Hôpital Chauveau

Les résidents du secteur ont dénoncé à plusieurs reprises ne respectent toujours pas la réglementation de stationnement sur la rue de l'Hôpital aux abords du Centre hospitalier Chauveau et que la situation n'est pas sécuritaire. Le c.a. fait parvenir une lettre à la direction du Centre de santé et des services sociaux de Québec-Nord lui demandant de réviser à la baisse son tarif de stationnement payant et d'en faire clairement la promotion afin d'inciter les automobilistes à l'utiliser.

- Aménagement du parc Pierre-Laporte

Une représentante de l'arrondissement a présenté le plan d'aménagement du parc Pierre-Laporte. La discussion qui a suivi a permis de répondre aux appréhensions des résidents des abords du parc.

- Comité sur la sécurité routière

Le c.a. a délégué un membre pour le représenter au sein d'un comité de sécurité routière formé des cinq (5) conseils de quartier de l'arrondissement. Le comité doit évaluer la pertinence d'une démarche visant l'amélioration de la sécurité routière sur le territoire de l'arrondissement et proposer une ou des mesures à cette fin.

- Urgence de l'Hôpital Chauveau²

Le conseil a profité du débat public sur les réformes amorcées dans le domaine de la santé pour rappeler au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec la

¹ Auparavant, le conseil de quartier tenait une consultation publique pour arrêter son opinion sur le projet à l'étude, laquelle était suivie d'une consultation publique par le conseil d'arrondissement avant de prendre sa décision. Ces deux (2) étapes sont maintenant fusionnées et le conseil d'arrondissement dispose du projet conformément à ses pouvoirs.

² Le conseil a déposé le 2 décembre 2010 auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux une pétition de plus de 4 400 noms recueillis par des citoyens et demandant la réouverture de l'urgence la nuit.

demande des citoyens de réouverture de l'urgence de l'Hôpital Chauveau, fermée de 22 h 00 à 08 h 00 depuis le 28 avril 2009.

FINANCEMENT

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 1 500,00 \$ par année de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution.

Les dépenses encourues au cours de 2014, se répartissent comme suit :

○ Frais de banque :	23.40 \$
○ Secrétariat :	630.00
○ Déplacement, représentation :	171.81
○ Partenariat à des événements publics :	200.00
○ Fournitures de bureau :	74.15
○ Divers :	114.00
	<u>1 213.36</u>

L'annexe I donne l'état de la situation de la situation financière au 31 décembre 2014.

PLAN D'ACTION

Le c.a. a dérogé à son plan d'action prévu en début d'année (annexe II.) et mis plus d'efforts afin de faire connaître ses activités. Il a ainsi voulu établir une meilleure communication avec les médias locaux et les informer des activités du conseil de quartier. Le conseil a également instauré une page *Facebook* à cette fin.

Éléments du plan d'action qui ont retenu l'attention du c.a. en 2014:

2. Rapprocher le conseil de quartier des citoyen(ne)s :

- Le c.a. a participé à l'organisation et à la tenue d'une partie sucre sur la promenade de la rue Racine en collaboration avec la paroisse Siant-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette et divers organismes communautaires et commerçants de Loretteville
- Le c.a. est représenté auprès du Projet *Le Pont*³

3. Améliorer l'écoute et les communications avec les citoyen(ne)s :

- Un membre du c.a. participe à chaque séance du conseil d'arrondissement.
- Les résidants peuvent consulter la page sur le conseil de quartier de Loretteville sur le site Internet de la Ville à l'adresse spécifiée ci-après pour connaître, entre

³ Le Projet *Le Pont* est un regroupement informel d'organismes communautaires dont l'objectif est de mettre en place des activités qui visent à amener les personnes défavorisées à se prendre en charge (principe d'*empowerment*.)

autres, la date de la prochaine séance publique et l'ordre du jour correspondant :
www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier/loretteville

- On peut aussi communiquer par courriel avec le conseil de quartier à l'adresse suivante : conseilquartier.loretteville@ville.quebec.qc.ca.

RECONNAISSANCE

Nous désirons également remercier la direction et le personnel de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles de leur collaboration et de leur appui au cours de l'année, sans lesquels la plupart des activités précitées n'auraient pu être réalisées.

ANNEXE I**ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 Décembre 2014

Description des produits et des charges	Année 2014	Année 2013
Bilan		
Actifs		
0001 Banque TD	389.06	58.27
Total des actifs	389.06	58.27
Passifs		
0015 Comptes à Payer	94.15-	50.00-
0019 Surplus des années antérieures	8.27-	0.38
Total des passifs	102.42-	49.62-
Actif net non affecté	286.64	8.65
Etat des produits et des charges		
Produits		
0020 Subvention Ville de Québec	1,500.00	1,500.00
Charges		
0030 Dépenses de fonctionnement	1,202.31-	1,476.50-
0032 Taxe TPS	3.69-	4.96-
0033 Taxe TVQ	7.36-	9.89-
Excédent des charges par rapport aux produits	286.64	8.65
Actif net non affecté du début de l'exercice	8.27	0.38-
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	294.91	8.27

Au Nom du Conseil de Quartier

Guy Dombrowski, Trésorier

ANNEXE II**PLAN D'ACTION POUR 2014**

Le plan comprend quatre objectifs et quelques moyens pour les atteindre

1. Rapprocher les citoyen(e)s, développer un sentiment d'appartenance. Les moyens retenus sont:

- Faire une visite guidée annuelle du quartier;
- utiliser les panneaux *FIERTÉ CIVIQUE* lors des activités publiques du c.a.

2. Rapprocher le conseil de quartier des citoyen(e)s:

Cette partie du plan vise à mieux faire connaître le conseil de quartier et à manifester sa présence par:

- Une participation à divers événements publics, tels le symposium *Kabir Kouba*, la soirée de l'Halloween, et les fêtes de quartier;
- participation de membres du c.a. à divers comités ou organismes communautaires.

3. Améliorer l'écoute et les communications avec les citoyen(e)s:

- Présence régulière d'un(e) membre du c.a. aux séances du conseil d'arrondissement;
- susciter et encourager la tenue de séances d'information ou de discussion sur des sujets d'intérêt commun, notamment sur les projets de modification aux règlements de zonage.

4. Améliorer la qualité de vie de notre milieu

Les éléments suivants retiennent l'attention du conseil à ce sujet:

- Suivi du plan directeur du quartier;
- réaménagement des dessertes du RTC dans le quartier;
- appui à des projets susceptibles de contribuer à cet objectif, tel l'aménagement des parcs et autres lieux publics.

5. Principaux dossiers à suivre

- Le projet de Métrobus sur le boul. de l'Ormière et la desserte du centre de Loretteville;
- le développement de la rue Racine;
- la problématique du stationnement au centre du quartier.